



CANADA

TREATY SERIES 1958 No. 28 RECUEIL DES TRAITÉS

LABOUR

Exchange of Notes between CANADA and the UNITED STATES OF AMERICA

Signed at Ottawa October 23 and 31, 1958

In force October 31, 1958

TRAVAIL

Échange de Notes entre le CANADA et les ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Signées à Ottawa les 23 et 31 octobre 1958

En vigueur le 31 octobre 1958

473

Price-Prix: 25 cents

68620-4

The Queen's Printer and Controller of Stationery | L'Imprimeur de la Reine, contrôleur de la Papeterie Ottawa, 1959

No. E3-58/28

43 208 43 279 372 b 1636 b 3628 562

CANADA

EXCHANGE OF NOTES BETWEEN CANADA AND THE UNITED STATES OF
AMERICA CONCERNING THE SEASONAL MOVEMENT BETWEEN THE TWO
COUNTRIES OF WOODS WORKERS

I

*The Secretary of State for External Affairs to the Ambassador of the United
States of America to Canada*

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS

Ottawa, October 23, 1958.

Dear Mr. Merchant:

By an annual exchange of letters our Governments have indicated their willingness to renew from year to year the arrangement first made in 1942* for the exchange of harvesting machinery and crews and other farm labour between our two countries. In the past this arrangement has, by common agreement, covered woods workers as well as agricultural labourers.

It is now proposed that separate arrangements be made to cover woods workers.

Accordingly, the Canadian Government proposes that this letter and your reply be considered as an agreement, renewable from year to year, to extend to woods workers the arrangements which have been in effect since 1942 for the exchange of agricultural workers, that the details of the movement of these woods workers from one country to the other be arranged by the Canadian and United States officials directly concerned and that, further, these arrangements shall apply to woods workers during the year 1958.

Yours sincerely,

S. E. SMITH.

His Excellency Livingston T. Merchant,
Ambassador of the United States of America,
100 Wellington Street,
Ottawa, Ontario.

*See appendix to CTS 1947 No. 42.

(Traduction)

ÉCHANGE DE NOTES ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE
CONCERNANT LES DÉPLACEMENTS SAISONNIERS DE TRAVAILLEURS
FORESTIERS D'UN PAYS À L'AUTRE

I

*Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures à l'Ambassadeur des États-Unis
d'Amérique au Canada*

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Ottawa, le 23 octobre 1958.

Monsieur l'Ambassadeur,

Chaque année nos gouvernements ont reconduit par un échange de lettres leur entente de 1942* sur les déplacements de machines et de travailleurs agricoles entre les deux pays. Ils étaient convenus d'appliquer cette entente, non seulement aux travailleurs agricoles, mais aux travailleurs forestiers.

Il est envisagé maintenant de conclure une entente distincte au sujet des travailleurs forestiers.

Le Gouvernement canadien propose, en conséquence, que la présente lettre et votre réponse soient considérées comme un accord, renouvelable d'année en année, étendant aux travailleurs forestiers les ententes relatives aux échanges de travailleurs agricoles qui sont en vigueur depuis 1942; que les dispositions de détail concernant les déplacements de travailleurs forestiers d'un pays à l'autre soient arrêtées par les fonctionnaires compétents du Canada et des États-Unis, et que ces ententes relatives aux travailleurs forestiers s'appliquent en 1958.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de ma très haute considération.

S. E. SMITH.

Son Excellence Monsieur Livingston T. Merchant,
Ambassadeur des États-Unis d'Amérique,
100, rue Wellington, Ottawa.

*Voir l'annexe au Recueil des Traités 1947 No. 42.

II

The Ambassador of the United States of America to Canada to the Secretary of State for External Affairs

THE FOREIGN SERVICE OF THE UNITED STATES OF AMERICA

United States Embassy,
Ottawa, Ontario,
October 31, 1958.

Dear Mr. Minister:

I am pleased to inform you that my Government concurs in the suggestion conveyed in your letter of October 23, 1958 that the arrangements first made in 1942 for the exchange of agricultural workers be extended to cover woods workers as well.

My Government also accepts the suggestion that your letter and this reply be considered an agreement to extend until the end of 1958 the arrangements in question and that the necessary details be arranged between the Canadian and United States officials directly concerned.

Sincerely yours,

LIVINGSTON T. MERCHANT.

The Honourable Sidney E. Smith,
Secretary of State for External Affairs,
Ottawa.

S. E. SMITH

Son Excellence Monsieur Livingston T. Merchant,
Ambassadeur des États-Unis d'Amérique,
100, rue Wellington, Ottawa, Ontario.

CANADA

II

L'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique au Canada au Secrétaire d'État aux Affaires extérieures

SERVICE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Ambassade des États-Unis,
Ottawa, le 31 octobre 1958.

Monsieur le Secrétaire d'État,

Je suis heureux de vous faire connaître que mon Gouvernement agrée la proposition, formulée dans votre lettre du 23 octobre 1958, que les ententes sur les travailleurs agricoles conclues pour la première fois en 1942 soient étendues aux travailleurs forestiers.

Mon Gouvernement accepte aussi que votre lettre et la présente réponse soient considérées comme un accord prolongeant jusqu'à la fin de 1958 les ententes en question, et que les dispositions de détail soient arrêtées par les fonctionnaires des deux pays immédiatement intéressés.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'État, les assurances de ma très haute considération.

LIVINGSTON T. MERCHANT.

L'honorable Sidney E. Smith,
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures,
Ottawa.

AIR

Échange de Notes entre le Canada
et le Portugal

Fait à Lisbonne, les 5 et 31 mars 1958

En vigueur le 31 mars 1958

ROBIN DENISON, F.R.S.C.
Queen's Printer and
Controller of Stationery

ROBIN DENISON, F.R.S.C.
Imprimeur de la Reine et
Contrôleur de la Papeterie

Ottawa, 1958



1 54719002 26303

Le Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures

SERVICES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Ambassade des États-Unis,
Ottawa, le 31 octobre 1968.

Monsieur le Secrétaire d'Etat,
Ottawa, Ontario

Je suis heureux de vous faire connaître que mon Gouvernement a agréé la proposition formulée dans votre lettre du 23 octobre 1968, que les échanges sur les travaux agricoles conclus pour la première fois en 1942 soient étendus aux travaux forestiers.

Mon Gouvernement accepte aussi que votre lettre et la présente réponse soient considérées comme un accord prolongé jusqu'à la fin de 1968. Les échanges en question et que les dispositions de détail soient arrêtées par les fonctionnaires des deux pays immédiatement intéressés. Il n'est pas nécessaire de procéder à des consultations officielles entre les États-Unis et le Canada.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'Etat, les assurances de ma très haute considération.

LIVINGSTON T. MERCHANT

LIVINGSTON T. MERCHANT

Honorable Sidney E. Smith

Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, 2, rue des Sabons, Ottawa.
Secretary of State for External Affairs, Ottawa.